

Dénombrer les étudiants inscrits à l'UPEM

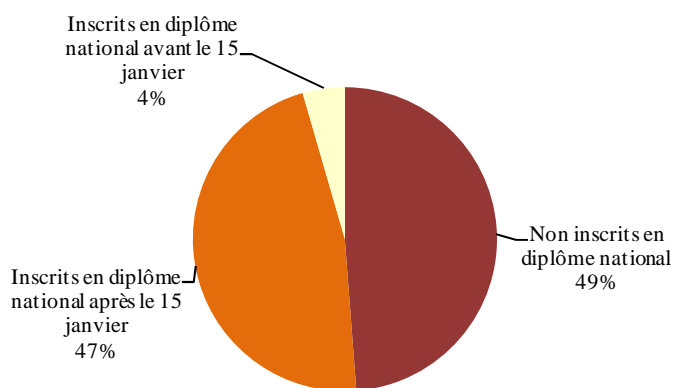
5 % des inscrits ne sont pas comptabilisés dans SISE

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche comptabilise les inscrits en université à la date du 15 janvier de l'année universitaire en cours, via le Système d'information sur le suivi des étudiants (SISE). A cette fin, les établissements transmettent un fichier des étudiants inscrits en diplôme nationaux, communément appelé « remontée SISE ».

En 2013-2014, la remontée SISE de l'UPEM contenait 10 802 étudiants. Une extraction de la base de données des inscrits (Apogée) en fin d'année en dénombrait 11 382. Finalement, 5 % des effectifs ne sont pas comptabilisés par la remontée SISE :

- ✓ La moitié d'entre eux ne sont pas inscrits dans des diplôme nationaux, la plupart préparant un diplôme d'université¹ (DU). De surcroît, la moitié d'entre eux se sont inscrits après le 15 janvier. Un quart est inscrit dans le cadre d'échanges internationaux : leur parcours de formation est individualisé. Enfin, un dixième suit une formation préparant au concours de l'agrégation.
- ✓ Environ le même nombre d'étudiants se sont inscrits en diplôme national, mais après la date d'observation arrêtée par le ministère.
- ✓ Une minorité d'étudiants (4 %), préparant un diplôme national, s'est bien inscrite avant le 15 janvier mais ne sont pas dans le fichier SISE. Le paiement tardif de leur inscription est sans doute en cause.

Etudiants non comptabilisés dans le remontée SISE



Sources : Remontée SISE, 2014
Apogée, 2015

Méthodologie

Cette note analyse les écarts d'effectifs entre la remontée SISE (fichier des inscrits et inscriptions observés à la date du 15 janvier) transmis au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et les inscrits constatés dans Apogée (base de données administrative et pédagogique et de l'Université) en fin d'année universitaire.

¹ Les diplômes d'université (DU) ne sont pas pris en compte dans la remontée SISE s'il s'agit de formation d'une durée de moins d'un an.

Repérer les inscriptions tardives ?

En raison de leur inscription tardive, 270 personnes inscrites en diplôme national ne sont pas dans la remontée SISE. Ils représentent 2 % des inscrits en diplômes nationaux. Il s'agit :

- ✓ pour la moitié d'entre eux d'étudiants inscrits parallèlement dans une autre formation, dans le cadre d'un partenariat institutionnalisé. Ils ne sont donc pas dans une démarche individuelle d'inscription à l'UPEM.
- ✓ 18% des inscriptions tardives concernent des stagiaires de la formation continue (10 %) et des étudiants préparant leur diplôme en VAE (validation des acquis de l'expérience - 7 %). Pour ces étudiants, le moment de l'inscription peut être contraint par des procédures administratives.
- ✓ 11 % rejoignent l'UPEM, en première année de licence ou de DUT, à la faveur d'une réorientation en cours d'année.
- ✓ Restent 21 % des étudiants pour lesquelles l'inscription tardive est difficile à expliquer, d'autant que la moitié d'entre eux étant déjà inscrits dans l'établissement l'année d'avant.

La remontée SISE : champs de l'enquête

Le système d'informations et de suivi des étudiants (SISE) dénombre au 15 janvier d'une année universitaire les étudiants ayant acquitté leur droit d'inscription. Sont comptabilisés tous les étudiants quel que soit leur régime d'inscription (formation continue, apprenti ou étudiant en formation initiale classique) inscrits dans une formation d'une durée minimale d'un an. Toutes les formations sont recensées : diplômes nationaux, préparations aux concours et diplômes d'université (DU) dont l'enseignement se déroule sur une année universitaire complète.

Quand et comment dénombrer les étudiants ?

Finalement, quelle méthode d'observation est la plus adéquate pour recenser les étudiants ? Le faire à partir de la « remontée SISE » permet d'effectuer des comparaisons avec les autres universités puisque les étudiants sont comptabilisés au même moment et selon le même périmètre.

Or, 3% des étudiants s'inscrivent après le 15 janvier de l'année universitaire. Attendre la fin de l'année universitaire pour comptabiliser les étudiants permet d'avoir une vision plus juste des effectifs. Retenir le 15 janvier comme date d'observation offre l'avantage d'avoir rapidement des statistiques sur les inscrits, avec une imprécision minime.

Répartition des inscrits selon le type de formation et la date d'inscription

	Inscrits avant le 15 janvier	Inscrits après le 15 janvier	TOTAL	Part des étudiants inscrits après le 15 janvier
Diplôme national	10828	271	11099	2,4 %
Diplôme d'université	99	80	179	44,7 %
Autre formation	92	12	104	11,5 %
Total	11019	363	11382	3,2 %

Sources : Remontée SISE, 2014
Apogée, 2015

Pour aller plus loin

FABRE Jérôme

Les sources statistiques de l'enseignement supérieur
Bulletin des bibliothèques de France, n°6, 2006

THEOPHILE Nadine

11 000 étudiants inscrits à l'UPEM

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE résultats n°140, mars 2015.